LA VOIX DES parents

Numéro 453
Mars 2024

CONSEILS D'EXPERT

Quentin Renié
Conseiller pédagogique & coach bilan de compétences chez Impala

DOSSIER

APRÈS LE COLLÈGE

ORIENTATION : LES PREMIERS CHOIX

ACTU

Quelle mise en œuvre des « groupes de besoins » ?

peep
PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Partez en séjour linguistique, éducatif ou sportif, en France ou à l'étranger !

GO & LIVE Group

Le groupe Go&Live propose un large choix de séjours et activités pour vos enfants. Anticipez et réservez vos vacances printemps, été et toussaint 2024 dès maintenant !

-10%
DE RÉDUCTION
SUR VOTRE SÉJOUR*
AVEC LE CODE PARTENAIRE
PEEP

* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus, sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
05 65 76 55 25 ou **01 43 20 45 45**

SPORTS ELITE JEUNES

nacel.

AMERICAN VILLAGE by nacel

LA VOIX DES PARENTS
En ligne avec sa scolarité

N° 453
Mars
2024

Olivier Toutain
Président fédéral

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Pour tous les parents, les questions liées à l'orientation de leur enfant constituent naturellement un sujet de préoccupation. Les choix qui sont faits, à la sortie du collège et au lycée, conditionnent, en grande partie, leur avenir, que ce soit pour les études supérieures comme l'entrée dans la vie professionnelle.

Mais ces choix d'orientation ne s'envisagent pas de la même manière pour tous les élèves. Entre ceux qui ont un projet de formation construit depuis longtemps, qui ont très tôt une vocation, une passion, qui vont avoir pour eux les bons guides pour pouvoir se déterminer en tout connaissance de cause, et puis les autres, qui n'ont pas d'idée précise en tête quant à leur avenir, et qui poursuivent leurs études secondaires (et parfois supérieures) sans véritable cap, au grè de leurs résultats scolaires, des influences amicales ou familiales. Pour ceux-là, il est indispensable de mettre toutes les chances de leurs côtés en multipliant les sources d'information sur les professions et les formations qui y conduisent, en rencontrant les bons interlocuteurs qui peuvent leur ouvrir des perspectives nouvelles. C'est d'ailleurs une des missions de l'Ecole, notamment dans le cadre du dispositif « Découverte des métiers » mis en place au collège. Cette mission, c'est aussi celle des parents, dans l'accompagnement et le soutien. Et la PEEP est pleinement engagée, avec ses représentants, pour leur apporter outils et ressources dans ce sens !

Olivier Toutain, président fédéral

SOMMAIRE

• **Actu – Quelle mise en œuvre des « groupes de besoins » ?** p.4

• **Famille numérique – Le jeu vidéo isole-t-il les enfants et adolescents ?** p.5

• **Dossier – Orientation : les premiers choix** p.6

• **Du côté de la Peep – Bénéficiez des avantages du partenariat avec lePermislibre** p.10

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18.
N° 453 - Mars 2024. Directeur de la publication : Olivier Toutain.
Publicité : Erika Choleau. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation : Oligopresse. Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

SONDAGE

Résultat du sondage du numéro 452 (février 2024)

Sur le principe, approuvez-vous la mise en place de groupes de niveau en français et en maths en 6e et en 5e, prévue pour la rentrée prochaine ?

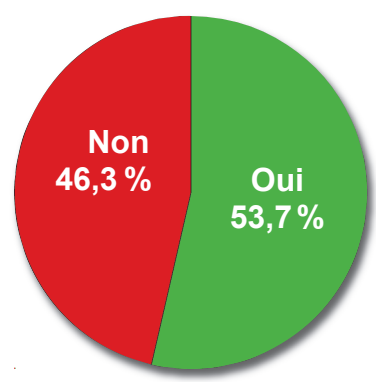

Adresse de contact : **vdp@peep.asso.fr**

ACTU

Quelle mise en œuvre des « groupes de besoins » ?

Comme le prévoit l'arrêté du 15 mars, la composition des groupes – et donc la possibilité d'en changer – sera « réexaminée au cours de l'année scolaire, notamment à l'occasion des regroupements, afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves ».

Les groupes de niveau, qu'il sera convenu d'appeler groupes « constitués en fonction des besoins des élèves », sont l'une des mesures les plus emblématiques du « choc des savoirs » de Gabriel Attal, dévoilé en fin d'année dernière. Un arrêté du 15 mars précise les contours de leur mise en œuvre à la prochaine rentrée, pour les élèves de 6e et de 5e.

S'il est un sujet clivant qui agite la communauté éducative depuis plusieurs semaines, c'est bien celui de la mise en place des groupes de niveau prévue pour la rentrée prochaine pour les cours de maths et de français en 6e et en 5e. Etudes, témoignages et retours d'expérience s'opposent sur l'intérêt de cette mesure. Et depuis son annonce par Gabriel Attal, cette réforme suscite une forte opposition, en particulier chez nombre d'enseignants qui pointent le risque d'un « tri social » des élèves.

A la tête de l'Education nationale depuis le départ de Gabriel Attal à Matignon, Nicole Belloubet n'est pas restée sourde aux critiques et a tenté de rassurer les opposants à cette mesure, en insistant notamment sur la souplesse qui devait prévaloir dans la gestion de ces groupes.

Au final, pour encadrer la mise en place de ces groupes, c'est bien un texte de compromis qui a été rédigé - arrêté du 15 mars 2024.

Des groupes de… besoins

Déjà, sur la forme, exit les fameux groupes de niveau ; il conviendra de les appeler groupes « constitués en fonction des besoins des élèves » : « les groupes sont constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs. Les groupes des élèves les plus en difficulté bénéficient d'effectifs réduits », précise l'arrêté.

Ensuite, sur le fond, une souplesse sera bien de mise. La composition des groupes – et donc la possibilité d'en changer – sera « réexaminée au cours de l'année scolaire, notamment à l'occasion des regroupements, afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves ». Ces « regroupements » justement – quand tous les élèves sont réunis dans leur classe de départ – pourront avoir lieu jusqu'à dix semaines dans l'année.

Questions de moyens

Les « règles du jeu dévoilées » – qui laissent donc une certaine flexibilité dans la gestion pour les équipes enseignantes –, demeure l'épineuse question des moyens à mettre en place pour une mise en œuvre dans de bonnes conditions, qu'il s'agisse de moyens humains (il faut nécessairement plus d'enseignants) comme matériels (problèmes de locaux, de planning…).

Des inquiétudes dont la PEEP s'est fait l'écho dès l'annonce de cette réforme. Malgré les assurances ministérielles d'allouer des moyens supplémentaires, les DHG (dotations horaires globales) annoncées pour les collèges ne poussent pas à l'optimisme pour une mise en place efficace à la rentrée prochaine de ces groupes « constitués en fonction des besoins des élèves ».

Constituer son DSE, dossier social étudiant

Depuis le 1er mars, et jusqu'au 31 mai 2024, les lycéens de terminale, futurs étudiants, ont la possibilité de déposer leur dossier social étudiant (DSE) pour l'année universitaire 2024-2025. Cette étape est obligatoire pour obtenir une bourse sur critères sociaux ou un logement étudiant. Pour cela (éligibilité, pièces justificatives, frais de dossier...), il faut se rendre sur le site ICI, sur le site messervices.etudiant.gouv.fr.

Par ailleurs, avec votre revenu brut global (RBG) figurant sur l'avis d'impôt établi en 2023 (revenus 2022), vous pouvez faire ICI une simulation pour votre droit ou non à une bourse.

FAMILLE NUMÉRIQUE

AVEC L'OPEN, L'OBSERVATOIRE DE LA PARENTALITÉ ET DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Cette rubrique est la vôtre ! Une idée ou une question pour un prochain thème ? : lvdp@open-asso.org !

Le jeu vidéo isole-t-il les enfants et adolescents ?

Aujourd'hui les jeux vidéo sont devenus de plus en plus sociaux, à l'instar des jeux de société. Ceci s'explique par le fait que les jeux vidéo se jouent quasiment tous en ligne et très souvent en réseau.

Jouer en ligne en réseau, cela veut dire que le joueur, même s'il est seul dans son canapé, est en train de jouer, non pas seulement avec ce que l'on appelle des PNJ (personnages non joueurs, c'est-à-dire joués par l'IA, la machine), mais avec des personnages manipulés par d'autres joueurs, comme lui.

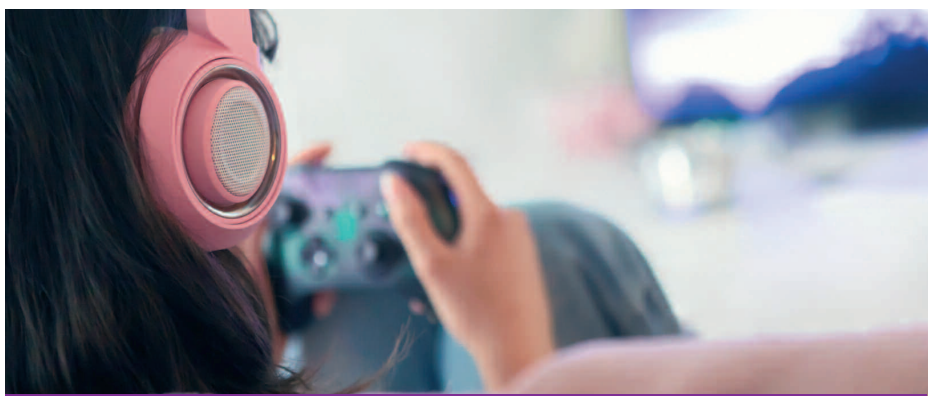

LES CONSEILS DE L'OPEN

- **Vérifier les contenus de jeux vidéo selon l'âge, en vous aidant du système PEGI (conseils d'âge et précisions sur le contenu par système simplifié de logos).**
- **Demandez à votre enfant ou adolescent avec qui il joue. Pour les enfants, vérifiez avec lui et privilégiez les jeux vidéo avec des copains connus par l'école ou les loisirs, etc. Ne laissez pas d'accès à des jeux vidéo en réseau sans cette précaution et sans surveillance. Pour les adolescents, échangez sur les relations qu'ils créent dans leur jeu.**
- **Rappelez les règles de communications avec les autres (respect des autres et de soi dans les mots et les actions), même via écrans et avatars interposés.**

Créer du lien

Cette nouvelle configuration du jeu vidéo rajoute indéniablement un aspect social. Auparavant, la pratique sociale du jeu vidéo ne pouvait se faire que par un lien direct, en « local » soit tous les joueurs présents dans la même pièce et raccordés au même écran. Ceci est aujourd'hui doublé par la possibilité à distance, qui permet de rester en lien avec les amis ou de créer du lien avec de nouveaux camarades de jeu.

Ces mouvements sont primordiaux notamment à l'adolescence, période où la vie sociale doit se développer, en dehors du cercle familial. C'est d'ailleurs ce que nous avons tous pu observer pendant les confinements ! Jouer aux jeux vidéo à plusieurs a été une activité privilégiée. Partager avec des communautés de jeux vidéo était une façon de se réfugier à plusieurs dans des bulles protectrices du climat sanitaire angoissant.

Le jeu vidéo permet donc d'une part, de partager une activité avec d'autres (avec toutes les facettes relationnelles allant de la coopération à la compétition), et d'autre part, de simplement échanger, parler, du jeu ou de soi. Bien évidemment, pour que ces échanges ne soient pas problématiques, il est important de veiller à la nature du jeu et des communautés.

Marion Haza-Pery, psychologue clinicienne, chercheuse et présidente de l'OPEN

Pour aller plus loin sur ce sujet :

- Article : « Nos enfants et les jeux vidéo, quand s'inquiéter ? »
- Podcast : Les Petites Causeries du Numérique S.2 Ep.3 « Jeux vidéo, réseaux sociaux, voir l'addiction autrement. ».

L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (www.open-asso.org) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique… Pour vous réconcilier avec les écrans !

L'OPEN propose notamment des interventions et formations dédiées aux parents et professionnels partout en France pour vous aidez à décrypter les pratiques des jeunes dans les espaces numériques. Alors n'hésitez plus et venez échanger avec nos experts : https://www.open-asso.org/prevention-formation/

DOSSIER

Orientation : les premiers choix

Le temps du choix ! A l'approche du troisième trimestre, nombreux sont les élèves du secondaire qui devront bientôt se déterminer sur la suite de leur cursus scolaire. A commencer par les collégiens de 3e, une première pour eux !, qui doivent s'orienter soit en seconde générale et technologique – ce qui sera le cas pour environ deux tiers d'entre eux –, soit se diriger vers la voie professionnelle. Dans ce dernier cas plusieurs possibilités, s'engager pour trois ans vers un bac professionnel ou opter pour un CAP, certificat d'aptitude professionnelle, en deux ans le plus souvent ; autre choix possible : suivre ces formations professionalisantes sous statut scolaire ou par la voie de l'apprentissage (une partie du temps dans l'établissement de formation, l'autre en entreprise).

C'est également l'heure des choix pour les élèves de seconde générale et technologique : une première en série technologique ou en voie générale, avec pour celle-ci le choix primordial des enseignements de spécialité.

Sur quels critères se déterminer pour effectuer les bons choix à faire ? Quelles questions se poser ? Quentin Renié, conseiller pédagogique et coach bilan de compétences chez Impala, nous livre ses conseils.

Les passions naissent parfois très jeunes. Des passions qui se transforment en vocation. Et qui, pour ces adolescents, font l'objet – et l'objectif ! – des premiers choix d'orientation dans leurs études. Passionnée par la pâtisserie depuis son plus jeune âge, c'est naturellement que Jade a souhaité vivre sa passion en optant pour un bac pro Boulanger-patissier à la fin de son année de 3e, il y a bientôt 3 ans, Un choix dont ses parents n'ont pas été réellement surpris mais qui les a toutefois un peu inquiétés… *« On connaît son goût pour pâtisser, c'est sa passion. Mais vouloir en faire un métier, avec les contraintes que l'on connaît, ça nous a préoccupés,* concède Céline, sa mère. *Nous aurions plus envisagé, comme elle est bonne élève, qu'elle poursuive des études générales, qu'elle ait un bagage, avant de se décider vers ce bac pro ».* Aujourd'hui en terminale, à quelques semaines de passer son bac pro, Jade est (toujours) enchantée et ravie de suivre sa formation, et ses parents… rassurés ! *« Les stages qu'elle a faits ont été très positifs ; elle a déjà de nombreuses pistes et contacts pour travailler après son bac. On le sait maintenant, elle a vraiment trouvé sa voie, et c'est vraiment ce qui compte ! ».*

Jade n'est pas un cas isolé. Comme l'a constaté Quentin Renié, conseiller pédagogique (lire son interview plus loin), *« si l'alternative de la voie professionnelle est rarement proposée ou envisagée pour des élèves ayant des résultats suffisants en 3e, nous avons plusieurs exemples d'élèves de 3e qui ont réussi à convaincre leur parents que la voie professionnelle était la voie qui leur convenait. Pour cela, certains ont carrément monté des dossiers pour argumenter leur choix en expliquant leur projet, pourquoi ce projet leur correspondait ».*

Découverte des métiers

Ce choix de la voie professionnelle peut donc se faire dès la fin du collège, en fin

MULTIPLIER LES SOURCES D'INFORMATION ET RENCONTRER LES BONS INTERLOCUTEURS

Pour faire des choix d'orientation éclairés, c'est une évidence, il faut s'informer ! Outre les nombreuses ressources que l'on peut trouver facilement sur Internet (en particulier de l'Onisep : monorientationenligne), les forums sur les métiers et les formations, ainsi que les journées portes ouvertes (JPO) des établissements de formation, sont un excellent moyen pour les jeunes de se faire une idée plus précise et concrète de ce qu'ils envisagent pour leur avenir, notamment en s'entretenant avec des professionnels.

Pour des conseils plus personnalisés, les spécialistes de l'orientation sont les Psy-EN, psychologues de l'Education nationale. Ils reçoivent les élèves sur demande pendant leur permanence dans les établissements scolaires ou dans les CIO, centres d'information et d'orientation – il en existe plus de 400 répartis sur tout le territoire. Annuaire des CIO à découvrir ICI.

Calendrier de l'orientation et procédures à suivre

• Pour les élèves de 3e, c'est en début d'année civile que la famille renseigne ses intentions provisoires d'orientation (soit par le téléservice Orientation ou par la fiche dialogue remise par le collège) ; au choix : 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle ou première année de CAP.

• Le deuxième conseil de classe de l'année scolaire, qui se déroule généralement en mars, formule des propositions provisoires d'orientation.

• A partir du 5 avril 2024, les élèves et leurs familles pourront consulter les offres de formation pour la rentrée 2024 dans le service en ligne Affectation.

• En mai, c'est le moment d'indiquer vos choix définitifs d'orientation – soit par le téléservice Orientation soit par la fiche de dialogue du collège. En parallèle, il faut préciser vos choix de formations et d'établissements en vous connectant au téléservice Affectation après la 3e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.

• En juin, le 3e et dernier conseil de classe formule une proposition d'orientation. A accepter ou à contester… Dans ce dernier cas, vous serez reçu en entretien par le chef d'établissement et, si le désaccord persiste à l'issue de l'entretien, vous pourrez recourir à la commission d'appel (dans un délai de 3 jours ouvrables à compter de la réception de la notification de la décision du chef d'établissement). Une procédure au cours de laquelle vous pourrez vous faire accompagner par les représentants de votre APE.

INTERVIEW

Quentin Renié, conseiller pédagogique & coach bilan de compétences chez Impala

« Arriver en 3e informé, avec de premières idées »

A la fin de leur année de 3e, les collégiens doivent faire leur premier choix d'orientation. A l'âge de 15 ans, pour des questions de maturité notamment, il n'est pas simple d'avoir déjà un projet de formation…

Il est vrai qu'il est difficile d'avoir un projet de formation construit à la fin de la 3e. Voilà pourquoi, il est recommandé aux élèves de commencer à s'intéresser à leur orientation avant la 3e, et donc avant leur échéance d'orientation. D'autant plus que la 3e est une année chargée avec le brevet et le stage d'observation.

Et pour cela, les parents peuvent accompagner leurs enfants. Voici quelques idées de choses à mettre en place.

• Les jeunes peuvent échanger sur les métiers exercés par les parents ou certains membres de leur entourage. Quel est ce métier ? En quoi cela consiste ? Pourquoi avoir fait ce choix de métier ? Est-ce le premier métier exercé ? Etc.

• Les jeunes peuvent commencer à réfléchir à un métier ou à une entreprise qu'ils aimeraient découvrir pendant leur stage d'observation en 3e. Pour celles et ceux qui ont déjà une idée de projet professionnel, c'est l'occasion de challenger ce projet. Pour les élèves qui n'ont pas encore de projet, c'est l'occasion d'explorer un secteur qui pourrait les intéresser.

• Les jeunes peuvent aller faire des journées portes ouvertes dans différents lycées (lycée GT, lycées pro, lycées agricoles, etc.) pour s'informer. Cela leur permettra de mieux comprendre les différences entre ces différentes voies.

L'objectif pour les adolescents n'est pas d'avoir un projet professionnel qui ne bougera plus après la 3e, mais plutôt d'arriver en 3e informé, avec de premières idées.

Le risque de tout miser sur un projet professionnel serait de se décentrer d'un autre enjeu majeur qui est la connaissance de soi pour le jeune. Il serait pertinent que des élèves de 3e préparent le terrain en terme de connaissance de soi, afin qu'ils puissent mettre ce travail au profit de leurs choix à venir tels que les spécialités en 2nde.

En cas de niveau scolaire faible, la voie pro est toujours fléchée, comme une voie de formation par défaut, comme une contrainte. Au final, ce choix d'orientation en fin de collège est-il réellement un choix ?

Pour que cette orientation soit vraiment un choix, il faut que les élèves connaissent les deux options et comprennent leurs différences. Car la voie professionnelle et la voie générale et technologique ont des finalités et des objectifs pédagogiques différents.

La voie professionnelle prépare à un métier, alors que la voie générale et technologique prépare davantage aux études supérieures. De plus, alors que la voie générale et technologique reprend des modalités pédagogiques déjà vues au collège (de la théorie, des matières généralistes), la voie professionnelle met davantage l'accent sur la pratique, comme le démontre les stages en entreprise.

Lorsque les jeunes sont informés de ces différences, il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'un élève avec des résultats satisfaisant aille en GT, parce qu'il pense que c'est le mieux par rapport à son projet. Inversement, la voie professionnelle est généralement conseillée à un élève qui a des résultats insuffisants, car elle lui permettra de découvrir de nouvelles modalités pédagogiques qui lui conviendront peut-être mieux. Pour que cette orientation ne soit pas subie, il est conseillé aux élèves de se renseigner le plus tôt possible sur les spécialités et mentions professionnelles pour choisir un secteur cohérent par rapport à son profil.

De fait, l'alternative de la voie professionnelle est rarement proposée ou envisagée pour des élèves ayant des résultats suffisants en 3e. Néanmoins, il existe certains exemples d'élève, impala en est témoin, qui ont volontairement emprunté la voir pro en vue d'un projet bien précis.

Parlons des élèves en seconde générale et technologique. Plusieurs choix d'offrent à eux en fin d'année scolaire : la voie générale ou la voie technologique, les 3 enseignements de spécialité en voie générale. Comment se déterminer ?

Pour faire un choix de spécialités ou de série cohérent, il est important que les élèves aient réfléchi à leur profil. Quels sont leurs matières fortes ? Leurs centres d'intérêt ? Leurs motivations ? Y a-t-il des métiers qui leur plaisent ? Etc. Il faut aussi que les élèves se renseignent sur ces différentes séries et spécialités. Quel est leurs programmes ? Que vont-ils étudier ? Y aura-t-il des atelier ou des séances orales ? Etc.

Une fois que les élèves connaissent bien leur profil et le contenu des options à choisir, il y a plusieurs éléments qui peuvent les guider dans leur réflexion.

Le premier élément qui doit les aider dans leur réflexion est leur projet professionnel, lorsqu'ils en ont. En fonction de ce projet, ils doivent se demander s'il y a des séries ou des spé-

INTERVIEW

cialités indispensables pour atteindre leur objectif.

Le deuxième élément, qui va les aider dans leur réflexion, c'est leur intérêt et leur notes dans leurs matières de 2nde GT. Quelles sont les matières qui leur plaisent ? Celles où ils ont les meilleures notes ? Celles où ils ont fait le plus de progrès ? Etc.

En tant que coach à Impala, plateforme d 'aide à l'orientation avec qui la PEEP a noué un partenariat, sur quels leviers vous appuyez-vous pour accompagner les collégiens de 3e et les lycées de seconde GT, dans leur choix d'orientation ?

La première étape pour les élèves est de faire leur introspection. C'est-à-dire qu'ils vont réfléchir à leur profil, leurs motivations, leurs centres d'intérêts, leurs forces, etc. Car il est important de bien se connaître pour faire des choix d'orientation cohérents par la suite.

Ensuite, il est important que les élèves se renseignent sur le choix qu'ils sont à faire. En 3e, ils vont se renseigner sur les différences entre voie professionnelle et voie générale et technologique. En 2nde GT, ils vont réfléchir aux différences entre voie technologique et voie générale, puis ils vont approfondir les séries et les spécialités qu'ils peuvent choisir.

Enfin, les élèves mettent en cohérence leur profil avec les options d'orientation pour choisir l'orientation qui leur correspond le mieux.

Si besoin, les élèves sont également accompagnés dans les procédures d'affectation dans leur établissement.

de 3e. Outre cette orientation vers la voie pro, en bac pro ou en CAP, les collégiens peuvent poursuivre leur scolarité en seconde générale et technologique – ce qu'ils font pour la majorité.

Pour les préparer à faire ce premier choix d'orientation, les élèves reçoivent une information sur les métiers. Appelé « Parcours Avenir », parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, ce dispositif comprend depuis cette année scolaire une « découverte des métiers » à partir de la classe de 5e.

Il s'agit notamment d'expériences d'immersion dans le monde professionnel (notamment dans le cadre des séquences d'observation en 3e – qui concernera cette année les élèves de seconde générale et technologique, du 17 au 28 juin), de visites d'établissements de formation (lycées, CFA, etc.), ponctuées de rencontres avec des lycéens et des apprentis, ainsi que de rencontres avec des professionnels qui viennent parler de leur métier dans les classes.

QUEL RÔLE POUR LES PARENTS ?

Comment les parents doivent-ils accompagner leur enfant dans ce premier choix d'orientation ? Beaucoup de parents s'interrogent… *« La première chose à faire pour accompagner son enfant dans ce premier choix d'orientation, c'est de s'assurer que l'enfant est informé et qu'il connaît les spécificités de chaque option qui s'offre à lui,* recommande Quentin Renié, conseiller pédagogique chez Impala. *Ensuite, il faut résister à la tentation de faire un choix pour son enfant. Il ne faut pas oublier que c'est l'orientation des jeunes, et que c'est un choix qui les engage eux, pas leurs parents. Souvent, les parents sont réticents à voir leurs enfants aller en voie professionnelle. En effet, la voie générale est perçue comme une assurance de faire des études supérieures par la suite, et permettrait donc une certaine stabilité professionnelle et financière par la suite. Tout d'abord, il faut démythifier cette idée reçue : certains métiers dits « manuels » permettent de mieux gagner sa vie que certains métiers qui recrutent au niveau master. Ensuite, il faut garder en tête qu'imposer à son enfant un choix d'orientation peut fortement l'impacter : perte de motivation à l'école, résultats en baisse, répercussions en terme de confiance en soi, réorientation tardive, etc. »*

« Mais attention, ne pas choisir pour son enfant ne veut pas dire le laisser seul face à sa décision, prévient Quentin Renié. *Il est important que les parents ne coupent pas le dialogue, et qu'ils s'assurent que l'enfant a bien compris les implications de ce choix. Pourquoi pas l'accompagner dans sa réflexion concernant les spécialités professionnelles par exemple. »*

Nouveaux horizons

Des recontres qui peuvent ouvrir de nouveaux horizons aux élèves, comme en témoigne Gabrielle Légeret, fondatrice de « De l'or dans les mains », une association qui sensibilise les collégiens aux savoir-faire manuels : *« Les métiers manuels sont hors des radars des jeunes, avant notre intervention dans les établissements, 64% des élèves ignoraient totalement les métiers artisanaux. Suite à nos actions, 85% des collégiens ont modifié leur perception de ces métiers, et la moitié d'entre eux aspirent désormais à des professions où ils pourront créer de leurs mains ! »* se réjouit-elle.

Bénéficiez des avantages du partenariat avec lePermislibre

Désormais, grâce à un décret du 20 décembre 2023, le permis de conduire est accessible dès l'âge de 17 ans ! Quant au code, il peut être passé dès 16 ans (et même 15 ans pour les jeunes inscrits en conduite accompagnée). On le sait, passer le permis de conduire coûte cher, aux alentours de 1500 euros en moyenne. Pour limiter ces frais, la Peep a noué un partenariat avec lePERMISLIBRE, une auto-école en ligne agréée, qui apporte des avantages aux adhérents PEEP.

POUR EN SAVOIR PLUS…

Visitez le site lepermislibre.fr. Et si vous avez besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez également contacter lepermislibre à l'adresse mail suivante : serviceclient@lepermislibre.fr ou au 04 26 22 91 77.

LePERMISLIBRE est une auto-école en ligne qui a pour objectif de réinventer l'apprentissage du code de la route et de la conduite grâce à une méthode qui combine une expertise d'auto-école agréée, des outils technologiques innovants et un accompagnement personnalisé.

• **Une auto-école moderne :** votre enfant révise depuis son ordinateur, sa tablette ou son téléphone et apprend le code de la route avec une méthode adaptée (vidéos ludiques, immersions en VR, suivi dynamique de sa progression…). Les jeunes bénéficient d'un accès illimité pendant 1an à la plateforme de code en ligne.

• **Une auto-école flexible :** Votre enfant réserve ses leçons de conduite directement depuis son espace candidat avec un de nos enseignants de la conduite proche de chez vous (réseau national de 1000 enseignants), 7j/7j de 6h à 23h. Il peut retrouver le compte rendu de l'enseignant après chacune des ses leçons et suivre sa progression grâce au livret d'apprentissage qui l'accompagnera tout au long de son apprentissage.

• Une auto-école au prix juste : pas de frais de dossier ni de coût caché, vous économisez en moyenne 250 euros sur la formation code et 450 euros sur la formation permis par rapport à une auto-école traditionnelle.

VOICI CI-CONTRE LES OFFRES RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS PEEP

lePERMIS LIBRE
L'auto-école en ligne et en vrai.

Code de la route
4€* au lieu de 19€

✔ 1 an d'accès à la formation code
❤ **Profitez de -15€ avec le code promo suivant :**

| PEEPCODE4 |

J'en profite

Pack code + 5h
199€* au lieu de 239€

✔ 1 an d'accès à la formation code
✔ 5h de conduite avec un enseignant agréé proche de chez vous
❤ **Profitez de -40€ avec le code promo suivant :**

| PEEP-5H |

Je choisis ce pack

Pack code + 20h
749€* au lieu de 799€

✔ 1 an d'accès à la formation code
✔ 20h de conduite avec un enseignant agréé proche de chez vous
❤ **Profitez de -50€ avec le code promo suivant :**

PEEP-20H

Ça m'intéresse